



## **CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CRDA DE SILIANA ET LE CNEA**

### **CONCERNANT**

### **LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU PROJET « PROFITS »**

**Objet : Termes de référence de la mission de l'Expert en Passation des marchés**

#### **Article I. CADRE GENERAL DE L'INTERVENTION ET PRESENTATION SUCCINCTE DU PROJET**

Le Gouvernement tunisien et le FIDA ont signé un accord de financement en date du 26 janvier 2017 pour le financement du Projet de promotion des filières pour le développement territorial de Siliana (PROFITS). Le PROFITS est fondé sur une approche de développement de filières, en tant que levier pour le développement territorial durable, impliquant activement acteurs publics, socioprofessionnels et privés au niveau des différents maillons de ces filières, soit par le biais d'actions privées en matière de production, valorisation et commercialisation, soit en matière publique par la création d'infrastructures de base et de conditions institutionnelles et financières favorables à l'initiative privée.

Le Projet intervient dans 35 secteurs du sud de Gouvernorat de Siliana au bénéfice direct de 14.000 ménages (54.500 habitants, soit la moitié des habitants de la zone), comprenant les ménages les plus défavorisés ayant un savoir-faire et travaillant dans l'économie agricole, les petites exploitations agricoles familiales ne dépassant pas 2 ha en irrigué et moins de 20 ha en sec, pratiquant un élevage extensif sédentaire et ou pastoral (en forêt) avec un troupeau ne dépassant pas 30 têtes ovines et caprines ou 5 têtes de bovins lait, les ménages impliqués dans la transformation et la valorisation des produits des filières, des jeunes, hommes et femmes, à la recherche d'emploi et d'opportunités économiques.

Le Projet vise à améliorer les conditions de vie des populations rurales vulnérables dans la zone Sud de Siliana, notamment par de nouvelles opportunités d'emploi durables grâce au développement et à la valorisation des filières à travers les objectifs spécifiques suivants :

- 1- Les petits producteurs organisés, les femmes et les jeunes bénéficient du développement durable des filières valorisant les terroirs de la région ;
- 2- Les petits producteurs organisés ont acquis les capacités pour une exploitation efficace et raisonnée des potentiels socio-économiques de leurs filières et terroirs.

Le projet intervient sur 9 filières considérées comme prépondérantes dans les secteurs d'intervention et parmi les groupes-cibles : pommes, cerises, figues, olives, ovins viande, bovins lait, et pour les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) romarin, miel et pignons de pin.

- i. Pour atteindre ses objectifs, le Projet prévoit la mise en œuvre des deux composantes suivantes :

**Composante 1 :** Un appui direct aux acteurs privés des filières centré sur la mise en œuvre de leurs Plans d'Affaires (PA), et sur leur professionnalisation par le renforcement de leurs capacités, et adossé à la constitution de Cades Actions Filières (CAF). Cet appui pourra déboucher au fil du projet sur la mise en place de Plateformes filières locales (PFL), espaces interprofessionnels d'échanges et d'orientation. Cette composante comprend les trois sous composantes suivantes :

- **1-1 :** organisation des acteurs des filières dans les zones de production, avec la mise en place de Cadre d'Actions Filières (CAF) qui détermineront un agenda pour le développement de chaque filière, dans lequel viendront en particulier s'inscrire les initiatives des acteurs sollicitant l'appui du projet ;
- **1-2 :** développement des activités économiques entre les acteurs des filières et renforcement des capacités de valorisation des produits des filières, incluant notamment l'élaboration et l'accompagnement de Plans d'Affaires (PA) qui seront portés par les bénéficiaires et encadreront les interventions du projet ;
- **1-3 :** renforcement des capacités professionnelles des acteurs, incluant la mise en place d'un dispositif d'éducation nutritionnelle pour la diffusion de bonnes pratiques nutritionnelles auprès des populations-cibles.

**Composante 2 :** Il s'agit ici d'appuyer l'amélioration de l'environnement dans lequel les filières peuvent se développer, tant au niveau de l'organisation des producteurs (GDA et SMSA) que des infrastructures nécessaires au développement des filières (réhabilitation de périmètres irrigués, ouverture de pistes pour l'accès au marché des produits des filières, construction de lacs collinaires, remembrement rural). Cette composante aura aussi pour but, à travers un dialogue politique participatif engagé entre tous les acteurs des filières, d'aider à l'identification des contraintes au développement des filières et de proposer des améliorations à apporter au cadre juridique et procédural pour lever ces contraintes. Cette composante se décompose en trois sous-composantes :

- **2-1 :** mise en place d'un dispositif d'appui-conseil technico-économique durable et de prestation de services ;
- **2-2 :** réalisation d'infrastructures publiques liées aux filières ; et
- **2-3 :** dialogue sur les politiques et le cadre législatif et réglementaire liés aux filières.

Le coût total du PROFITS, d'une durée de six ans à partir de 2017, est estimé à 34,2 millions d'USD. Le FIDA contribue au financement du Projet avec un montant de 24,1 millions de dollars US, sous forme d'un prêt de 21,6 millions d'Euros et d'un don de 0,46 million d'Euros.

La gestion du Projet est assurée à trois niveaux. L'Unité de Gestion du Projet (UGP), qui existe déjà au niveau de la direction générale du financement de l'investissement et des organismes professionnels (DGFIOP) du Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche assurera la coordination centrale du Projet.

Pour assurer une bonne coordination du projet aux différents niveaux de gestion, celui-ci s'est doté de 4 structures intervenant tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale et locale: (i) 1 Comité National de Pilotage (CNP) ; (ii) 1 Comité régional de coordination et de pilotage (CRCP) ; (iii) 1 Comité Local de Coordination (CLC) institué au niveau de chaque délégation; et (iv) 1 Comité Technique Régional (CTR) réunissant les partenaires techniques pour coordonner les activités du dispositif d'appui conseil.

La mise en œuvre de la plupart des activités sera confiée à de nombreux partenaires (institutions publiques, semi-publiques et privées et institutions internationales qui opèrent dans le même domaine d'intervention du projet). Les principaux partenaires techniques sont : l'Office de l'Élevage et des Pâturages (OEP), le Groupement Interprofessionnel de la Viande et du Lait (GIVLait), l'Office National de l'Huile (ONH), l'Institut de l'Olivier (IO), le Groupement Interprofessionnel des Fruits (GIFruits) et l'Agence de Formation et de Vulgarisation Agricole (AVFA).

## **Article II. CADRE DE L'INTERVENTION DU " EXPERT EN PASSATION DES MARCHES "**

Dans le cadre de la gestion du projet PROFITS, le CRDA de Siliana souhaite recruter un spécialiste national « Passation de Marchés » pour la mise en œuvre et l'exécution de tous les aspects liés à la passation des marchés relevant des attributions de l'UGP PROFITS, selon les règles du FIDA et la législation tunisienne. En plus d'une aptitude à travailler avec une équipe pluridisciplinaire, le consultant sera appelé à justifier une excellente connaissance des procédures et pratiques de passation des marchés selon la réglementation tunisienne ainsi que les directives du FIDA. Le consultant sera placé sous la supervision du coordinateur du projet.

## **Article III. MISSIONS DU "EXPERT EN PASSATION DES MARCHES"**

Le spécialiste en passation des marchés devra accomplir les tâches suivantes :

- Préparer tous les documents nécessaires à la passation de marchés conformément aux directives du FIDA, et la réglementation tunisienne.
- Participer à la mise en place des outils de gestion des marchés par l'élaboration et l'actualisation périodique des Plans de Passation des Marchés (PPM) consolidés du projet ;
- Collaborer à l'élaboration du PPM ainsi que sa mise en œuvre et assurer le suivi des marchés.
- Veiller au respect des différents délais impartis dans la PM jusqu'à l'octroi du marché.
- Elaborer des rapports périodiques de PM.

- Coordonner avec le directeur de l'UGP et l'arrondissement BM du CRDA de Siliana les tâches liées à l'acquisition des fournitures et équipements, etc.
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des marchés et le classement des dossiers de passation des marchés avec tous les documents afférents ;
- Assurer le suivi de la préparation à la finalisation des TDRs, et des spécifications techniques des biens et des travaux ;
- Appuyer l'UGP dans la préparation des dossiers d'appel d'offres,
- Fournir l'appui technique et le conseil au personnel du projet et assurer le contrôle qualité des rapports d'évaluation des offres ;
- Préparer des réponses aux demandes de clarification des soumissionnaires, aux commentaires des instances nationales, du FIDA etc. ;
- Préparer les notifications et établir les contrats de marchés ;
- Accomplir les formalités administratives liées à la gestion des contrats ;
- Assurer toutes autres tâches relevant de la responsabilité du service passation des marchés au sein de l'UGP PROFITS.
- Participer dans les missions de supervision du projet en vue de garantir le suivi des recommandations de la mission ;

#### **Article IV. QUALIFICATION ET EXPERIENCE REQUISES**

##### ***Qualifications et compétences minimales requises***

Le consultant à recruter sera un spécialiste de passation de marchés. Il devra justifier d'une expérience avérée en passation des marchés dans des programmes ou projets mis en œuvre sur financements de bailleurs de fonds, en l'occurrence le FIDA.

Ce consultant doit avoir les compétences suivantes :

- De formation niveau Bac plus 4 ans minimum (équivalent master) dans les domaines de l'Ingénierie, Finances Publiques, Administration publique, Droit commercial ou public, Economie, Gestion ou dans une discipline apparentée à l'un de ces domaines.
- Excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite ;
- Très bonne maîtrise des outils informatiques les plus courants : Word, Excel, Powerpoint, navigateur Internet, logiciel de messagerie ;
- Grande capacité d'écoute et d'animation ; aptitude à traduire des informations complexes d'une façon simple et accessible pour les populations vulnérables.

##### ***Expérience professionnelle générale minimum requise***

- Minimum cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de compétence du consultant proposé.

### ***Expérience professionnelle spécifique minimum requise***

- Une expérience d'au moins de 02 ans/missions en passation des marchés.

### **Article V. DURÉE DE LA MISSION**

L'expert en passation des marchés est recruté sur la base d'un travail à temps partiel selon des missions ponctuelles dont il sera disponible dans un délai ne dépassant pas cinq (05) jours suite au préavis du CRDA. La durée globale de la mission est fixée initialement à 22 homme/mois.

### **Article VI. ETABLISSEMENT DES RAPPORTS**

En complément des différentes tâches à entreprendre (susmentionnées), l'expert en passation des marchés sélectionné aura à produire les rapports suivants, ceci sur toute la durée de son contrat :

- Un rapport de la planification des activités.
- Des notes d'avancement mensuelles n'excédant pas cinq (5) pages indiquant les principaux avancements, faits marquants, contraintes rencontrées et recommandations formulées pendant la période écoulée, tout en précisant les objectifs du mois suivant (ces notes d'avancement seront à produire dans la semaine suivant la fin de chaque mois);
- Des rapports d'activités trimestriels (ou périodique) à préparer pendant la période de mise en œuvre du contrat. Chaque rapport devra contenir une section narrative sur les avancées physiques (avec explication des éventuels écarts) et une section sur les avancées financières. La section narrative, brève et précise, détaillera les avancées et contraintes en fonction des objectifs et résultats attendus pour la période de rapportage, et indiquera les objectifs de la période suivante. La section financière doit contenir des données détaillées relatives au temps que l'expert a consacré au contrat. Chaque rapport devra comprendre la planification des activités du trimestre (ou période) suivant ;
- Un rapport d'activités final accompagné d'une facture finale, du rapport financier et du rapport de vérification des dépenses devra être établi à la fin du contrat. Le projet de rapport d'activités final devra être présenté un mois au plus tard après l'achèvement du contrat.

### **Article VII. CONDITIONS DE TRAVAIL**

- L'expert à recruter sera affecté au sein de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) en tant que spécialiste de passation de marchés.
- Il travaillera en étroite collaboration avec les cadres de l'UGP et sous la supervision du coordinateur du projet.
- Il sera soumis au cadre organisationnel du projet et aux procédures administratives en vigueur.
- Il devra s'installer au siège du CRDA ou tout autre local convenu avec l'UGP PROFITS.
- Il doit être muni des moyens de travail (exemple PC portable, moyens logistiques de déplacement, etc.).